

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2009

L'An Deux Mil Neuf, le jeudi dix septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POULARD, Maire.

Secrétaire de séance : M. JACOB

Présents : M. POULARD, M. TIMOUY, M^{me} LEMARCHAND, M. CROUZET, M^{me} PICHOT, M. WALGER, M. BLETIO, M^{me} LE MEN, M. JACOB, M^{me} GRUIEC, M^{me} ROBIN, M^{me} LEDOS, M. BIRRIEN, M^{me} LAROCHE, M. BARBOTIN, M^{me} ERDTMANN (à partir de 20 h 50), M. VALTON, M. TEXIER et M. LEMOINE.

Excusés : M. COLLET (pouv. Mme. PICHOT), M^{me} SAUVEE (pouv. Mme LEMARCHAND), M. KEROMNES (pouv. M. BARBOTIN), M. RENAUDIN (pouv. M. BLETIO).

Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

REGLEMENT D'UTILISATION DES SALLES A ESPACE EVASION

Afin de permettre une utilisation des installations dans les meilleures conditions en veillant au respect du matériel et des lieux, le Conseil Municipal approuve un règlement d'utilisation qui a été soumis à l'ensemble des associations utilisatrices du bâtiment Espace Evasion.

AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

La convention avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement de Rennes et la commune relative à l'intervention de la diététicienne au restaurant municipal est renouvelée pour l'exercice scolaire 2009-2010 avec une intervention global de 7 jours pour un coût journée de 299,25 €, frais de transport en sus.

APPROBATION DE L'ADHESION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE RENNES NORD AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 - DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE RENNES NORD - ADHESION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35

Dans le cadre de la procédure de rationalisation des périmètres des structures de coopération intercommunale existantes, une procédure de création d'un syndicat mixte (le Syndicat Départemental d'Énergie 35) ayant pour vocation principale de fédérer l'ensemble des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité du département d'Ille et Vilaine au sein d'une entité unique a été engagée. La Commune de Montgermont, adhérente au Syndicat Intercommunal d'Électrification de Rennes Nord, approuve l'adhésion du SIERN au SDE 35, la dissolution du SIERN et adhère au Syndicat Départemental d'Énergie 35.

CONTRAT D'AIDE A LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LA DDE POUR LE REGLEMENT DE PUBLICITE.

Dans le cadre de la réflexion engagée pour la mise en place d'un règlement de publicité, un diagnostic de l'existant avec un inventaire des panneaux publicitaires existants doit être réalisé. Le Conseil Municipal retient la proposition de contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Direction Départementale de l'Équipement d'un montant de 3 000 € H.T..

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AUPRES DU SDE

Le Conseil Municipal retient la proposition de la société VEZIE de Montreuil le Gast (35) d'un montant de 21 315 € H.T. pour des travaux de remplacement de luminaires rue de la Marébaudière, rue de Bellevisée et des travaux de rénovation de lampadaires rue des Courtines. Une subvention correspondante à ces travaux est sollicitée près du SDE.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE RENNES METROPOLE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE RUE PIERRE TEXIER

Suite aux aménagements de la Z.A.C. « Vert Village » et aux nombreux passages de bus rue Pierre Texier, des travaux complémentaires sur la rue Pierre Texier sont nécessaires (raboitage de la chaussée, bitume ...). La voie supportant le passage des transports en commun, les travaux peuvent bénéficier de subvention par Rennes Métropole. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter Rennes Métropole pour la subvention au vu du devis établi par la société Keravis (27 746,22 € H.T.).

MODIFICATION DE POSTE-TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/10/2009

Le Conseil Municipal décide la transformation d'un poste d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe en adjoint administratif territorial 1^{ère} classe, et un poste de rédacteur en rédacteur chef. Le tableau des effectifs est validé à compter du 1^{er} octobre 2009.

CONTRATS AIDES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'ACCUEIL D'UNE PERSONNE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI PASSERELLE

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste à temps complet au service technique dans le cadre du dispositif de Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi-passerelle et autorise la signature de la convention qui s'y rattache.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe que la commune n'a pas préempté sur les biens :- AB 152, 9 clos de la Motte, - AC 72, 13 rue de la Fougerolle, - AE 275, 24 allée Jean Guéhenno, - AH 221, 3 rue des Chênes

AFFICHE LE :

RETIRE LE :

Montgermont, le 14 septembre 2009

LE MAIRE

A. POULARD